

Rapport de gestion de

GOODFOOD MARKET CORP.

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019

TABLE DES MATIÈRES

BASE DE PRÉSENTATION.....	3
DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.....	3
MESURES NON CONFORMES AUX IFRS.....	4
SURVOL DE LA SOCIÉTÉ.....	4
PERSPECTIVES FINANCIÈRES.....	4
FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019.....	4
PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS.....	6
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – TRIMESTRES CLOS LES 28 FÉVRIER 2019 ET 2018.....	9
RÉSULTATS D'EXPLOITATION – SEMESTRES CLOS LES 28 FÉVRIER 2019 ET 2018.....	10
SITUATION FINANCIÈRE.....	11
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT.....	12
PRINCIPALES DONNÉES TRIMESTRIELLES.....	15
RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS TRIMESTRIELLES.....	15
GESTION DES RISQUES FINANCIERS.....	16
RISQUE D'ENTREPRISE.....	16
EXIGENCES ADDITIONNELLES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT.....	16
ARRANGEMENTS HORS BILAN.....	16
INSTRUMENTS FINANCIERS.....	16
DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION.....	17
UTILISATION DU PRODUIT TIRÉ DES APPELS PUBLICS À L'ÉPARGNE.....	17
INFORMATION SECTORIELLE.....	17
ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES.....	17
ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES.....	18
RÉCENTES PRISES DE POSITION COMPTABLE.....	19
CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE.....	19

BASE DE PRÉSENTATION

Ce document a été préparé afin de fournir un rapport de gestion portant sur la situation financière de Goodfood Market Corp. (aussi désignée dans le présent rapport de gestion comme « nous », « nos », « Goodfood » ou la « Société ») au 28 février 2019 et sur les résultats d'exploitation de la Société pour le trimestre et le semestre clos à cette date. Ce rapport de gestion est daté du 4 avril 2019 et il reflète les informations disponibles à cette date. Toutes mentions dans le présent rapport de gestion à l'exercice 2019 et à l'exercice 2018 se rapportent respectivement à l'exercice qui sera clos le 31 août 2019 et à l'exercice clos le 31 août 2018. Le présent document doit être lu conjointement avec les états financiers audités annuels de la Société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 août 2018 ainsi qu'avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes y afférentes du trimestre et du semestre clos le 28 février 2019 (les « états financiers intermédiaires résumés »). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Les états financiers intermédiaires résumés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et l'information financière figurant dans le présent rapport de gestion a été tirée de ces états. Goodfood a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), et l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), et a adopté par anticipation l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »).

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, y compris entre autres des informations sur nos objectifs et les stratégies que nous mettons en œuvre pour les réaliser, de même que des renseignements quant à nos croyances, nos plans, nos attentes, nos perspectives, nos estimations, et nos intentions. On reconnaît les déclarations prospectives à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « envisager », « prévoir », « croire » ou « poursuivre », ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel, la formulation négative de ces mots et expressions, y compris des références à des hypothèses, bien que ce ne soit pas toutes les déclarations prospectives qui englobent ces mots et expressions. Les déclarations prospectives ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la Société, ses activités, son exploitation, ses perspectives et les risques qu'elle encourt à un moment donné dans le contexte d'événements passés et futurs possibles; par conséquent, le lecteur est avisé que cette information pourrait ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et elles peuvent comporter un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont indépendants de notre volonté et qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont présentés dans de telles déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les facteurs de risque suivants dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2018 disponible sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com : des antécédents limités en matière d'exploitation, des flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'exploitation, l'industrie alimentaire, les inquiétudes suscitées quant au contrôle de la qualité et à la santé, la conformité réglementaire, la réglementation de l'industrie, les questions de santé publique, les rappels de produits, une atteinte à la réputation de Goodfood, les perturbations dans le transport, la responsabilité associée aux produits, la possession et la protection de la propriété intellectuelle, l'évolution du secteur d'activité, les activités syndicales, la dépendance à l'égard de la direction, les facteurs pouvant avoir un impact sur l'atteinte des cibles de croissance, la concurrence, la disponibilité et la qualité des matières premières, le nombre restreint de produits, la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité des membres du personnel, les interruptions ou les failles en matière de sécurité en ligne, la fiabilité des centres de données, la conformité aux modalités de licences de logiciels ouverts, les besoins futurs en capitaux, le risque d'exploitation et le risque assuré, la gestion de la croissance, les conflits d'intérêts, les litiges et les sinistres catastrophiques. Bien que les déclarations prospectives contenues dans les présentes soient fondées sur des hypothèses que nous considérons comme étant raisonnables, les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier indûment puisque les résultats réels peuvent être différents de ces déclarations. Lors de la préparation des déclarations prospectives, certaines hypothèses ont été posées concernant la disponibilité des sources de financement, le rendement de l'entreprise, la conjoncture et la demande des clients. Par conséquent, toutes les déclarations prospectives contenues dans les présentes sont visées par les mises en garde qui précèdent et rien ne garantit que les résultats ou les événements prévus se réaliseront ou, même s'ils sont essentiellement réalisés, qu'ils auront les conséquences et les effets prévus sur nos activités, notre situation financière

ou nos résultats d'exploitation. Sauf indication contraire, ou si le contexte ne l'exige autrement, les déclarations prospectives ne sont valides qu'à la date où elles sont faites, et nous déclinons toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux renseignements, des événements futurs ou autrement, sauf si la loi nous y oblige.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Certaines mesures financières utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS, dont celles-ci : « ventes de marchandises brutes », « bénéfice brut ajusté », « marge brute ajustée », « BAIIA », « BAIIA ajusté » et « marge du BAIIA ajusté ». Pour un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, selon le cas, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Paramètres et mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Goodfood est un chef de file canadien des solutions de repas à domicile. La Société livre chaque semaine à ses abonnés tous les ingrédients frais nécessaires à la préparation de repas délicieux. L'objectif de l'entreprise est de simplifier la préparation cuisine, en laissant aux utilisateurs tout le plaisir: cuisiner, partager avec les amis et la famille et savourer. Les abonnés sélectionnent en ligne leurs repas favoris parmi une large sélection de recettes originales. La Société prépare ensuite un panier personnalisé d'ingrédients frais et effectue la livraison chez l'abonné. Les recettes sont faciles à suivre et présentées étape par étape. Les bureaux administratifs de la Société et une de ses installations de production sont établis à Montréal (Québec), Canada. La Société dispose d'une deuxième installation de production située à Calgary (Alberta), Canada. Au 28 février 2019, Goodfood comptait 159 000 abonnés actifs.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

L'industrie des solutions de repas à domicile est l'un des secteurs affichant la plus forte croissance dans le monde et elle demeure relativement récente au Canada. En conséquence, Goodfood est d'avis qu'il existe d'importantes opportunités d'accroître rapidement sa base d'abonnés en continuant d'investir dans des campagnes de marketing très ciblées, dans l'élargissement de la capacité de production, dans l'enrichissement de ses gammes de produits et dans la poursuite de l'expansion de sa plateforme nationale. La stratégie de Goodfood est de différer la rentabilité à court terme afin d'investir dans la création de valeur à long terme pour ses actionnaires. Accroître la part de marché et la taille de Goodfood permettra à la Société d'augmenter la valeur offerte à ses clients ainsi que de réaliser des rendements élevés sur le capital investi. À mesure que la Société augmente sa base d'abonnés, nous sommes confiants que Goodfood réalisera des économies d'échelle et d'autres gains d'efficacité, ce qui contribuera à l'amélioration de la rentabilité et engendrera une expérience sans égale pour les abonnés.

Ces objectifs s'appuient sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté. Ces risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces objectifs. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Déclarations prospectives » et « Risque d'entreprise » du présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DU TRIMESTRE CLOS LE 28 FÉVRIER 2019 ET DU TRIMESTRE CLOS LE 28 FÉVRIER 2018¹⁾

- Les produits ont augmenté de 20,9 millions de dollars, ou 133 %, pour atteindre 36,6 millions de dollars.
- La marge brute s'est établie à 20,9 %, soit une amélioration de 2,9 points de pourcentage.
- Le bénéfice brut s'est chiffré à 7,7 millions de dollars, en hausse de 4,8 millions de dollars, ou 171 %.
- La perte nette s'est établie à 6,6 millions de dollars, en hausse de 4,2 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une perte nette par action de 0,13 \$.
- Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont atteint 0,4 million de dollars, soit une baisse de 0,7 million de dollars.
- Les ventes de marchandises brutes ont grimpé de 27,7 millions de dollars, ou 147 %, pour atteindre 46,5 millions de dollars.

- La marge brute ajustée a atteint 37,8 %, soit une augmentation de 6,0 points de pourcentage.
- Le bénéfice brut ajusté s'est élevé à 17,6 millions de dollars, en hausse de 11,6 millions de dollars, ou 194 %.
- Au 28 février 2019, on comptait 159 000 abonnés actifs, soit un bond de 98 000 abonnés, ou 161 %, comparativement au 28 février 2018, et une hausse de 70 000 abonnés, ou 79 %, comparativement au 31 août 2018.

FAITS SAILLANTS – COMPARAISON DU SEMESTRE CLOS LE 28 FÉVRIER 2019 ET DU SEMESTRE CLOS LE 28 FÉVRIER 2018¹⁾

- Les produits ont augmenté de 39,3 millions de dollars, ou 146 %, pour atteindre 66,2 millions de dollars.
- La marge brute s'est établie à 21,4 %, soit une amélioration de 3,2 points de pourcentage.
- Le bénéfice brut s'est chiffré à 14,1 millions de dollars, en hausse de 9,3 millions de dollars, ou 190 %.
- La perte nette s'est établie à 11,4 millions de dollars, en hausse de 6,5 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une perte nette par action de 0,22 \$.
- Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont atteint 1,4 million de dollars, soit une hausse de 3,9 millions de dollars.
- Les ventes de marchandises brutes ont grimpé de 51,5 millions de dollars, ou 160 %, pour atteindre 83,6 millions de dollars.
- La marge brute ajustée a atteint 37,7 %, soit une augmentation de 6,3 points de pourcentage.
- Le bénéfice brut ajusté s'est élevé à 31,6 millions de dollars, en hausse de 21,5 millions de dollars, ou 213 %.

¹⁾ La transition à l'IFRS 16 le 1^{er} septembre 2018 a eu une incidence sur la marge brute, la marge brute ajustée, le bénéfice brut, le bénéfice brut ajusté, la perte nette et les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation. Se reporter aux rubriques correspondantes du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur l'incidence de la transition à l'IFRS 16.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DU TRIMESTRE ET DU SEMESTRE CLOS LE 28 FÉVRIER 2019

Expansion de l'installation dans l'Est canadien

Le 24 septembre 2018, la Société a entériné une modification au contrat de location de l'installation dans l'Est canadien, visant à renouveler et à prolonger la durée initiale du bail ainsi qu'à louer une superficie additionnelle de 72 000 pieds carrés, portant la superficie totale à 155 000 pieds carrés et permettant de doubler la capacité de production de l'installation. La période de location initiale se termine en octobre 2023 et est assortie d'options de renouvellement pour les quinze années à venir.

Financement par emprunt

En novembre 2018, la Société a conclu une entente avec une institution financière canadienne renommée afin que celle-ci lui fournisse un prêt à terme garanti de trois ans de 10,0 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 1,0 million de dollars. Le prêt à terme ainsi que la facilité de crédit renouvelable portent intérêt à un taux variable basé sur le taux des acceptations bancaires majoré de 2,50 %. Le prêt à terme sera remboursable en versements trimestriels de 125 000 \$ à partir du 4 décembre 2020 avec un remboursement du solde à la fin du terme de trois ans. Au 28 février 2019, aucun prélèvement n'avait été effectué sur la facilité de crédit renouvelable et une tranche de 7,5 millions de dollars du prêt à terme avait été déboursée afin de financer des dépenses en immobilisations liées à l'expansion, d'investir dans l'automatisation et de refinancer la dette à long terme de la Société.

Émission d'actions

Le 22 février 2019, la Société a réalisé un appel public à l'épargne et a émis 6 019 212 actions ordinaires pour un produit brut de 21,1 millions de dollars. La Société prévoit affecter le produit du placement à l'investissement en automatisation, à l'agrandissement de son installation de production dans l'Ouest canadien, au développement et à la mise en place d'options pour le déjeuner et de plats prêts-à-manger ainsi qu'au développement d'emballages écologiques, au fonds de roulement et aux besoins généraux de la Société.

ABONNÉS ACTIFS

Un abonné actif est défini comme étant un abonné qui doit recevoir une livraison ou qui a décidé de suspendre la livraison pour le prochain cycle de livraison hebdomadaire. Les abonnés actifs excluent les abonnements annulés. Bien que les abonnés actifs ne constituent ni une mesure financière conforme aux IFRS ni une mesure financière non conforme aux IFRS, et que, par conséquent, ils ne figurent pas dans nos états financiers et qu'aucun rapprochement ne peut être fait entre ce paramètre et tout poste de nos états financiers, nous estimons que le paramètre des abonnés actifs est utile pour les investisseurs puisqu'il reflète les produits futurs. La Société présente le nombre d'abonnés actifs à l'ouverture et à la clôture de la période, arrondi en millier.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2019	28 février 2018	2019	28 février 2018
Nombre d'abonnés actifs à l'ouverture de la période	126 000	45 000	89 000	31 000
Variation nette du nombre d'abonnés actifs	33 000	16 000	70 000	30 000
Nombre d'abonnés actifs à la clôture de la période	159 000	61 000	159 000	61 000

PARAMÈTRES ET MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Dans cette rubrique, on décrit les paramètres et les mesures financières non conformes aux IFRS qu'utilise la Société dans le présent rapport de gestion. On y fait également un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables, le cas échéant. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; donc, elles pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les mesures financières non conformes aux IFRS constituent des renseignements additionnels en complément des mesures conformes aux IFRS et permettent de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société de notre point de vue. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de notre information financière aux termes des IFRS et elles doivent être lues conjointement avec les états financiers pour les périodes indiquées.

VENTES DE MARCHANDISES BRUTES

Les ventes de marchandises brutes mesurent la valeur totale des ventes au détail des marchandises par la Société avant la prise en compte de tous les incitatifs et crédits compris dans les produits. Les incitatifs et crédits, présentés à la valeur de vente au détail, comprennent surtout des rabais lors de l'abonnement, généralement offerts aux nouveaux abonnés actifs lors de leur première livraison. Les ventes de marchandises brutes constituent une mesure financière non conforme aux IFRS. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure utile des produits, car, compte non tenu des incitatifs et des crédits, elle est plus représentative des produits futurs qui seront générés.

Le tableau suivant présente un rapprochement des produits et des ventes de marchandises brutes.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2019	28 février 2018	2019	28 février 2018
Produits	36 593 \$	15 673 \$	66 210 \$	26 909 \$
Crédits renversés sur comptes annulés	(638)	–	(638)	–
Incitatifs et crédits inclus dans les produits	10 580	3 167	18 068	5 206
Ventes de marchandises brutes	46 535 \$	18 840 \$	83 640 \$	32 115 \$

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019, les ventes de marchandises brutes ont augmenté de 27,7 millions de dollars et de 51,5 millions de dollars, respectivement. Cette hausse est surtout attribuable à la croissance constante du nombre d'abonnés actifs et au lancement de la plateforme nationale. La hausse des incitatifs et crédits découle principalement de l'augmentation des abonnés actifs, du lancement de la plateforme nationale et d'activités de marketing prévues.

BÉNÉFICE BRUT AJUSTÉ ET MARGE BRUTE AJUSTÉE

Le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée mesurent le bénéfice brut et la marge brute en fonction de la valeur de vente au détail. Le bénéfice brut ajusté est calculé en soustrayant le coût des marchandises vendues des ventes de marchandises brutes. La marge brute ajustée est exprimée en pourcentage et calculée comme étant le bénéfice brut ajusté divisé par les ventes de marchandises brutes. Le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures de rendement financier utiles, car les ventes de marchandises brutes reflètent les produits futurs qui seront générés et, par conséquent, le bénéfice brut et la marge brute futurs.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2019	28 février 2018	2019	28 février 2018
Ventes de marchandises brutes	46 535 \$	18 840 \$	83 640 \$	32 115 \$
Coût des marchandises vendues	28 943	12 848	52 066	22 024
Bénéfice brut ajusté	17 592 \$	5 992 \$	31 574 \$	10 091 \$
Marge brute ajustée	37,8 %	31,8 %	37,7 %	31,4 %

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019, la marge brute ajustée a augmenté de 6,0 points de pourcentage et de 6,3 points de pourcentage, respectivement. Cette augmentation résulte essentiellement de la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des produits et des coûts unitaires moindres afférents à l'emballage et à la livraison, lesquels sont attribuables à la réalisation d'efficacités opérationnelles supplémentaires, à une augmentation des investissements en automatisation et à un pouvoir d'achat accru, facteurs contrebalancés dans une certaine mesure par le coût plus élevé des aliments compte tenu des fluctuations saisonnières, par le lancement des menus L'Artisan et Nutri15 et par les coûts supplémentaires qu'a entraînés le démarrage des activités dans l'Ouest canadien. Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019, le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée se sont respectivement améliorés de 113 000 \$ et de 0,2 point de pourcentage et de 200 000 \$ et de 0,2 point de pourcentage en raison de l'adoption anticipée de l'IFRS 16.

BAIIA, BAIIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAIIA AJUSTÉ

Le BAIIA est défini comme le bénéfice net ou la perte nette, compte non tenu des charges financières nettes (produits financiers nets), des amortissements et de la charge d'impôt. Le BAIIA ajusté se définit comme étant le BAIIA, exclusion faite de la charge de rémunération fondée sur des actions, car il s'agit d'un élément de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres et autres éléments qui, selon nous, ne découlent pas nécessairement des activités normales quotidiennes de la Société et pourraient entraver l'analyse des tendances en matière de rendement. La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous estimons que le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures de rendement financier utiles, car elles permettent d'évaluer la capacité de la Société de saisir les opportunités de croissance de façon rentable, de financer ses activités courantes et de rembourser sa dette à long terme. Ces mesures permettent également de faire des comparaisons avec des sociétés dont la structure du capital est différente.

Le tableau suivant fait le rapprochement de la perte nette et du BAIIA, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2019	28 février 2018	2019	28 février 2018
Perte nette	(6 560) \$	(2 393) \$	(11 411) \$	(4 913) \$
Charges financières nettes (produits financiers nets)	89	(10)	176	(30)
Amortissements	555	72	1 042	109
BAIIA	(5 916) \$	(2 331) \$	(10 193) \$	(4 834) \$
Perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles	—	—	—	113
Charge de rémunération fondée sur des actions	429	78	804	152
BAIIA ajusté	(5 487) \$	(2 253) \$	(9 389) \$	(4 569) \$
Produits	36 593 \$	15 673 \$	66 210 \$	26 909 \$
Marge du BAIIA ajusté (%)	(15,0) %	(14,4) %	(14,2) %	(17,0) %

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019, la marge du BAIIA ajusté a diminué de 0,6 point de pourcentage et a augmenté de 2,8 points de pourcentage, respectivement, en comparaison de celle du trimestre et du semestre clos le 28 février 2018. Pour le trimestre clos le 28 février 2019, la baisse de la marge du BAIIA ajusté s'explique principalement par l'accroissement des frais de vente et charges générales et administratives, atténué par une hausse du bénéfice brut. Pour le semestre clos le 28 février 2019, la hausse de la marge du BAIIA ajusté s'explique principalement par l'augmentation des produits et par la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des produits et des coûts unitaires moindres afférents à l'emballage et à la livraison qui ont mené à une hausse du bénéfice brut, atténuée par l'accroissement des frais de vente et charges générales et administratives. Le BAIIA et le BAIIA ajusté se sont également améliorés de 326 000 \$ et de 539 000 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019 en raison de l'adoption anticipée de l'IFRS 16. Le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté auraient été de (6,2) millions de dollars et de (10,7) millions de dollars, de (5,8) millions de dollars et de (9,9) millions de dollars, et de (15,9) % et de (15,0) %, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019 si l'IFRS 16 n'avait pas été adoptée par anticipation.

Pour le semestre clos le 28 février 2018, le BAIIA ajusté exclut la perte hors trésorerie résultant de la sortie d'immobilisations corporelles, car nous sommes d'avis que cet élément ne reflète pas le rendement des activités sous-jacentes de la Société.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – TRIMESTRES CLOS LES 28 FÉVRIER 2019 ET 2018

Dans le prochain tableau figurent les composantes de l'état du résultat net et du résultat global de la Société pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018.

	MONTANTS PRÉSENTÉS				MONTANTS COMPTE NON TENU DE L'IFRS 16			
	TRIMESTRES CLOS LES 28 FÉVRIER		Variation	Variation	TRIMESTRES CLOS LES 28 FÉVRIER		Variation	Variation
(en milliers de dollars canadiens)	2019	2018	(en \$) ¹⁾	(en %) ²⁾	2019	2018	(en \$) ¹⁾	(en %) ²⁾
Produits	36 593 \$	15 673 \$	20 920 \$	133 %	36 593 \$	15 673 \$	20 920 \$	133 %
Coût des marchandises vendues	28 943	12 848	(16 095)	125 %	29 056	12 848	(16 208)	126 %
Bénéfice brut	7 650 \$	2 825 \$	4 825 \$	171 %	7 537 \$	2 825 \$	4 712 \$	167 %
<i>Marge brute</i> ³⁾	20,9 %	18,0 %	s. o.	s. o.	20,6 %	18,0 %	s. o.	s. o.
Frais de vente, charges générales et administratives	13 566 \$	5 156 \$	(8 410) \$	163 %	13 779 \$	5 156 \$	(8 623) \$	167 %
Amortissements	555	72	(483)	671 %	255	72	(183)	254 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	89	(10)	(99)	990 %	(66)	(10)	56	560 %
Perte nette, représentant le résultat global	(6 560) \$	(2 393) \$	(4 167) \$	174 %	(6 431) \$	(2 393) \$	(4 038) \$	169 %

1) Une variation positive constitue une diminution de la perte nette alors qu'une variation négative représente une augmentation de la perte nette.

2) La variation en pourcentage est présentée comme une valeur absolue.

3) La marge brute est calculée comme étant le bénéfice brut divisé par les produits et elle est exprimée en pourcentage.

EXPLICATION DES VARIATIONS DES MONTANTS PRÉSENTÉS ENTRE LE TRIMESTRE CLOS LE 28 FÉVRIER 2019 ET LE TRIMESTRE CLOS LE 28 FÉVRIER 2018

- L'augmentation des produits est principalement liée à la croissance soutenue du nombre d'abonnés actifs et au lancement de la plateforme nationale.
- L'augmentation du bénéfice brut est principalement liée à la croissance soutenue du nombre d'abonnés actifs et au lancement de la plateforme nationale et est également le résultat d'une marge brute améliorée.
- Bien que l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16, avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, ait eu une incidence positive de 0,3 % sur la marge brute, la hausse de la marge brute résulte essentiellement de la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des produits et des coûts unitaires moindres afférents à l'emballage et à la livraison, lesquels sont attribuables à la réalisation d'efficacités opérationnelles supplémentaires, à une augmentation des investissements en automatisation et à un pouvoir d'achat accru. Ces facteurs ont été contrebalancés dans une certaine mesure par une hausse des incitatifs et crédits inclus dans les produits découlant principalement de l'augmentation des abonnés actifs, du lancement de notre plateforme nationale et des activités de marketing prévues, par le coût plus élevé des aliments compte tenu des fluctuations saisonnières, par le lancement des menus L'Artisan et Nutri15, ainsi que par les coûts supplémentaires qu'a entraînés le démarrage des activités dans l'Ouest canadien. La Société s'attend à ce que les coûts fixes en pourcentage des produits continuent de diminuer parallèlement à sa croissance soutenue, ce qui devrait donner lieu ultérieurement à une hausse de la marge brute.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté en raison surtout d'une hausse planifiée des coûts de marketing et d'une augmentation des salaires imputable au nombre plus élevé de membres du personnel administratif qui ont été embauchés pour soutenir la croissance de la Société. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le classement des charges locatives liées aux contrats de location auparavant classés comme des contrats de location simple selon l'IAS 17 à titre d'amortissement et de charges d'intérêts par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16 à compter du 1^{er} septembre 2018.
- La hausse des amortissements résulte de l'acquisition d'immobilisations corporelles à l'échelle de toutes les catégories d'actifs pour les installations de production de la Société dans l'Est canadien et dans l'Ouest canadien, ainsi que de la comptabilisation des actifs au titre des droits d'utilisation par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16 à compter du 1^{er} septembre 2018.

- La hausse des charges financières nettes (produits financiers nets) est attribuable en grande partie aux charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location compte tenu de la comptabilisation de ces obligations par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16 à compter du 1^{er} septembre 2018, facteur en partie contrebalancé par la hausse des produits d'intérêts gagnés en raison de l'accroissement des taux d'intérêt et des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation.
- L'augmentation de la perte nette est en grande partie attribuable à la hausse des frais de vente, des charges générales et administratives et des amortissements, contrebalancée par la hausse du bénéfice brut.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – SEMESTRES CLOS LES 28 FÉVRIER 2019 ET 2018

Dans le prochain tableau figurent les composantes de l'état du résultat net et du résultat global de la Société pour les semestres clos les 28 février 2019 et 2018.

(en milliers de dollars canadiens)	MONTANTS PRÉSENTÉS				MONTANTS COMPTE NON TENU DE L'IFRS 16			
	SEMESTRES CLOS LES 28 FÉVRIER				SEMESTRES CLOS LES 28 FÉVRIER			
	2019	2018	Variation (en \$) ¹⁾	Variation (en %) ²⁾	2019	2018	Variation (en \$) ¹⁾	Variation (en %) ²⁾
Produits	66 210 \$	26 909 \$	39 301 \$	146 %	66 210 \$	26 909 \$	39 301 \$	146 %
Coût des marchandises vendues	52 066	22 024	(30 042)	136 %	52 266	22 024	(30 242)	137 %
Bénéfice brut	14 144 \$	4 885 \$	9 259 \$	190 %	13 944 \$	4 885 \$	(9 059) \$	185 %
Marge brute ³⁾	21,4 %	18,2 %	s. o.	s. o.	21,1 %	18,2 %	s. o.	s. o.
Frais de vente, charges générales et administratives	24 337 \$	9 606 \$	(14 731) \$	153 %	24 676 \$	9 606 \$	(15 070) \$	157 %
Amortissements	1 042	109	(933)	856 %	480	109	(371)	340 %
Perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles	–	113	113	s. o.	–	113	113	s. o.
Charges financières nettes (produits financiers nets)	176	(30)	(206)	687 %	(120)	(30)	(90)	300 %
Perte nette, représentant le résultat global	(11 411) \$	(4 913) \$	(6 498) \$	132 %	(11 092) \$	(4 913) \$	(6 179) \$	126 %

1) Une variation positive constitue une diminution de la perte nette alors qu'une variation négative représente une augmentation de la perte nette.

2) La variation en pourcentage est présentée comme une valeur absolue.

3) La marge brute est calculée comme étant le bénéfice brut divisé par les produits et elle est exprimée en pourcentage.

EXPLICATION DES VARIATIONS DES MONTANTS PRÉSENTÉS ENTRE LE SEMESTRE CLOS LE 28 FÉVRIER 2019 ET LE SEMESTRE CLOS LE 28 FÉVRIER 2018

- L'augmentation des produits est principalement liée à la croissance soutenue du nombre d'abonnés actifs et au lancement de la plateforme nationale.
- L'augmentation du bénéfice brut est principalement liée à la croissance soutenue du nombre d'abonnés actifs et au lancement de la plateforme nationale et est également le résultat d'une marge brute améliorée.
- Bien que l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16, avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, ait eu une incidence positive de 0,3 % sur la marge brute, la hausse de la marge brute résulte essentiellement de la diminution des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des produits et des coûts unitaires moindres afférents à l'emballage et à la livraison, lesquels sont attribuables à la réalisation d'efficacités opérationnelles supplémentaires, à une augmentation des investissements en automatisation et à un pouvoir d'achat accru. Ces facteurs ont été contrebalancés dans une certaine mesure par une hausse des incitatifs et crédits inclus dans les produits découlant principalement de l'augmentation des abonnés actifs, du lancement de notre plateforme nationale et des activités de marketing prévues, par le coût plus élevé des aliments compte tenu des fluctuations saisonnières, par le lancement des menus L'Artisan et Nutri15, ainsi que par les coûts supplémentaires qu'a entraînés le démarrage des activités dans l'Ouest canadien. La Société s'attend à ce que les coûts fixes en pourcentage des produits continuent de diminuer parallèlement à sa croissance soutenue, ce qui devrait donner lieu ultérieurement à une hausse de la marge brute.

- Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté en raison surtout d'une hausse planifiée des coûts de marketing et d'une augmentation des salaires imputable au nombre plus élevé de membres du personnel administratif qui ont été embauchés pour soutenir la croissance de la Société. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le classement des charges locatives liées aux contrats de location auparavant classés comme des contrats de location simple selon l'IAS 17 à titre d'amortissement et de charges d'intérêts par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16 à compter du 1^{er} septembre 2018.
- La hausse des amortissements résulte de l'acquisition d'immobilisations corporelles à l'échelle de toutes les catégories d'actifs pour les installations de production de la Société dans l'Est canadien et dans l'Ouest canadien, ainsi que de la comptabilisation des actifs au titre des droits d'utilisation par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16 à compter du 1^{er} septembre 2018.
- La diminution de la perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles est attribuable à la sortie d'immobilisations corporelles survenue au cours de l'exercice 2018. Aucune autre sortie d'immobilisations corporelles n'a eu lieu au cours de l'exercice 2019.
- La hausse des charges financières nettes (produits financiers nets) est attribuable en grande partie aux charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location compte tenu de la comptabilisation de ces obligations par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16 à compter du 1^{er} septembre 2018, facteur en partie contrebalancé par la hausse des produits d'intérêts gagnés en raison de l'accroissement des taux d'intérêt et des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation.
- L'augmentation de la perte nette est en grande partie attribuable à la hausse des frais de vente, des charges générales et administratives et des amortissements, contrebalancée par la hausse du bénéfice brut.

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente une analyse des variances de l'état de la situation financière de la Société au 28 février 2019 par rapport au 31 août 2018.

	MONTANTS PRÉSENTÉS			MONTANTS COMPTE NON TENU DE L'IFRS 16		
	28 février 2019	31 août 2018	Variation	28 février 2019	31 août 2018	Variation
(en milliers de dollars canadiens)						
Total des actifs	72 735 \$	34 309 \$	38 426 \$	62 467 \$	34 309 \$	28 158 \$
<i>La variation est attribuable surtout à ce qui suit :</i>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46 271	24 453	21 818	46 271	24 453	21 818
Stocks	3 564	1 585	1 979	3 564	1 585	1 979
Immobilisations corporelles	8 043	6 006	2 037	8 420	6 006	2 414
Actifs au titre des droits d'utilisation	10 655	–	10 655	–	–	–
Autres actifs non courants	1 606	349	1 257	1 613	349	1 264
Total des passifs	47 415 \$	17 853 \$	29 562 \$	36 828 \$	17 583 \$	19 245 \$
<i>La variation est attribuable surtout à ce qui suit :</i>						
Créditeurs et charges à payer	23 223	11 343	11 880	23 223	11 343	11 880
Produits différés	4 505	2 522	1 983	4 505	2 522	1 983
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	7 509	2 092	5 417	7 752	2 092	5 660
Obligations découlant de contrats de location	11 070	–	11 070	–	–	–
Autres passifs non courants	–	1 396	(1 396)	1 348	1 396	(48)
Total des capitaux propres	25 320 \$	16 456 \$	8 864 \$	25 639 \$	16 456 \$	9 183 \$
<i>La variation est attribuable surtout à ce qui suit :</i>						
Actions ordinaires	55 853	36 283	19 570	55 853	36 283	19 570
Déficit	(32 020)	(20 609)	(11 411)	(31 701)	(20 609)	(11 092)

EXPLICATION DES VARIATIONS DES MONTANTS PRÉSENTÉS SURVENUES ENTRE LE 31 AOÛT 2018 ET LE 28 FÉVRIER 2019

- L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est attribuable à la hausse des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et de financement.
- L'augmentation des stocks est attribuable à la croissance de la Société dans le cadre de laquelle la hausse des stocks de nourriture et celle des stocks de matériel d'emballage cadrent généralement avec les tendances des produits hebdomadaires et mensuels, respectivement.
- L'augmentation des immobilisations corporelles s'explique avant tout par les investissements liés à l'automatisation aux installations de production de la Société dans l'Est canadien et dans l'Ouest canadien.
- L'augmentation des actifs au titre des droits d'utilisation et des obligations découlant de contrats de location et la diminution des autres passifs non courants sont attribuables à l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16 à compter du 1^{er} septembre 2018.
- L'augmentation des autres actifs non courants est attribuable aux dépôts sur immobilisations corporelles en vue de l'automatisation et de l'agrandissement des installations de production de la Société dans l'Est canadien et dans l'Ouest canadien.
- Les créiteurs et charges à payer ont principalement augmenté en raison de la hausse des achats attribuable à la croissance de la Société et à de meilleures conditions de paiement.
- La hausse des produits différés résulte de la croissance de la Société et du moment où la période a pris fin dans le cycle de livraison hebdomadaire de la Société.
- L'augmentation de la dette à long terme s'explique essentiellement par le financement accordé en novembre 2018, selon lequel la Société a obtenu un engagement auprès d'une institution financière canadienne renommée afin que celle-ci lui fournisse un prêt à terme de 10 millions de dollars sur trois ans, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme assortis de modalités de remboursement favorables. Au 28 février 2019, une tranche de 7,5 millions de dollars du prêt à terme était déboursée afin de financer des dépenses en immobilisations liées à l'expansion, d'investir dans l'automatisation et de refinancer la dette à long terme de la Société. Le prêt à terme est remboursable en versements trimestriels à compter de décembre 2020. De plus, les contrats de location auparavant classés comme des contrats de location-financement selon l'IAS 17 sont maintenant inclus dans les obligations découlant des contrats de location par suite de l'adoption anticipée par la Société de l'IFRS 16 à compter du 1^{er} septembre 2018.
- L'accroissement au niveau des actions ordinaires est attribuable à l'appel public à l'épargne mené à terme le 22 février 2019 aux termes duquel 6 019 212 actions ordinaires ont été émises pour un produit brut de 21,1 millions de dollars, moins les frais d'émission d'actions de 1,5 million de dollars.
- L'augmentation du déficit est imputable à la perte nette inscrite pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT**GESTION DU CAPITAL**

En matière de gestion du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités, maximiser la protection du capital et offrir des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements publics et privés, sur des billets convertibles et sur des instruments d'emprunt à long terme, qui sont inclus dans la définition du capital selon la Société. La Société gère ses excédents de trésorerie de façon à faire en sorte qu'elle dispose d'une réserve suffisante pour financer ses activités et ses dépenses d'investissement.

FLUX DE TRÉSORERIE

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 28 février		Variation
	2019	2018	
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(416) \$	(1 106) \$	690 \$
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	24 188	379	23 809
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(2 825)	(659)	(2 166)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	20 947 \$	(1 386) \$	22 333 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	25 324	16 563	8 761
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	46 271 \$	15 177 \$	31 094 \$

La variation positive des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation découle majoritairement d'une variation favorable du fonds de roulement et du classement de paiements locatifs de 409 000 \$ dans les activités de financement au lieu des activités d'exploitation conformément à l'IFRS 16 (148 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2018). La variation positive des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement résulte surtout de l'émission d'actions ordinaires d'une valeur de 21,1 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission d'actions de 1,5 million de dollars et du produit de l'émission d'instruments d'emprunt à long terme. La variation négative des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement résulte surtout de l'augmentation des dépenses d'investissement.

Voici un sommaire des entrées (sorties) nettes de trésorerie par activité pour les semestres clos les 28 février 2019 et 2018.

(en milliers de dollars canadiens)	Semestres clos les 28 février		Variation
	2019	2018	
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	1 407 \$	(2 498) \$	3 905 \$
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	23 827	2 251	21 576
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(3 416)	(2 124)	(1 292)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	21 818 \$	(2 371) \$	24 189 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	24 453	17 548	6 905
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	46 271 \$	15 177 \$	31 094 \$

La variation positive des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation découle majoritairement d'une variation favorable du fonds de roulement et du classement de paiements locatifs de 760 000 \$ dans les activités de financement au lieu des activités d'exploitation conformément à l'IFRS 16 (248 000 \$ pour le semestre clos le 28 février 2018). La variation positive des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement résulte surtout de l'émission d'actions ordinaires d'une valeur de 21,1 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission d'actions de 1,5 million de dollars et du produit de l'émission d'instruments d'emprunt à long terme, laquelle a été atténuée par les remboursements de la dette à long terme. La variation négative des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement résulte surtout de l'augmentation des dépenses d'investissement.

FACILITÉ DE CRÉDIT

Au cours de l'exercice 2019, d'importantes transactions de financement ont été conclues, comme suit :

- En novembre 2018, la Société a obtenu un engagement auprès d'une institution financière canadienne renommée afin que celle-ci lui fournisse un prêt à terme garanti de trois ans de 10 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 1,0 million de dollars. La facilité de crédit est garantie par une hypothèque de premier rang grevant tous les biens meubles et immeubles de la Société.
- Au 28 février 2019, une tranche de 7,5 millions de dollars du prêt à terme, portant intérêt à un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 2,50 % (4,51 % au 28 février 2019), était déboursée afin de financer des dépenses en immobilisations liées à l'expansion, d'investir dans l'automatisation et de refinancer la dette à long terme de la Société. Le prêt à terme est remboursable en versements trimestriels de 125 000 \$ à partir du 4 décembre 2020 avec un remboursement du solde à la fin du terme de trois ans en novembre 2021. Le produit futur tiré du financement servira à financer les dépenses en immobilisations liées à l'expansion, à investir dans l'automatisation ainsi qu'à d'autres fins générales de l'entreprise. Les montants dus au titre des cartes de crédit sont compris dans les créditeurs et charges à payer. Des coûts de transaction de 23 000 \$ sont comptabilisés en réduction de la dette au 28 février 2019.
- La facilité de crédit comprend des clauses restrictives de nature financière, que la Société respectait au 28 février 2019.
- Au 28 février 2019, la Société détenait des cartes de crédit d'entreprise servant à des fins commerciales dont la limite autorisée globale s'élevait à 2,7 millions de dollars, ce qui comprend un autre financement à court terme accordé par une institution financière canadienne renommée s'élevant à 1,0 million de dollars. En mars 2019, les limites autorisées des cartes de crédit d'entreprise servant à des fins commerciales ont été augmentées pour se situer à 5,2 millions de dollars.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, ainsi que les engagements à l'égard des contrats de location au 28 février 2019.

(en milliers de dollars canadiens)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	23 223 \$	23 223 \$	– \$	– \$
Dette à long terme	8 455	340	8 115	–
Contrats de location ¹⁾	15 566	1 751	6 662	7 153
	47 244 \$	25 314 \$	14 777 \$	7 153 \$

¹⁾ Au 28 février 2019, des paiements locatifs futurs de 5 591 \$, pour lesquels la Société a la certitude raisonnable d'exercer les options de renouvellement, ont été comptabilisés dans les obligations découlant des contrats de location incluses à l'état de la situation financière au 28 février 2019, ce qui représente des flux de trésorerie non actualisés de 6 443 \$.

PRINCIPALES DONNÉES TRIMESTRIELLES

Dans le tableau suivant, on présente les abonnés actifs, les ventes de marchandises brutes, les produits, la perte nette et la perte nette par action, de base et diluée, des huit derniers trimestres.

	Trimestres clos les							
	28 févr. 2019 ¹⁾	30 nov. 2018 ¹⁾	31 août 2018	31 mai 2018	28 févr. 2018	30 nov. 2017	31 août 2017	31 mai 2017
Abonnés actifs	159 000	126 000	89 000	76 000	61 000	45 000	31 000	23 000
(en milliers de dollars canadiens)								
Ventes de marchandises								
brutes	46 535 \$	37 105 \$	25 812 \$	26 166 \$	18 840 \$	13 275 \$	8 709 \$	7 536 \$
Produits	36 593	29 617	21 371	22 223	15 673	11 236	7 488	6 428
Perte nette	(6 560)	(4 851)	(2 956)	(1 564)	(2 393)	(2 520)	(3 770)	(1 217)
Perte nette par action, de base et diluée ²⁾	(0,13)	(0,09)	(0,06)	(0,03)	(0,05)	(0,05)	(0,08)	(0,05)

¹⁾ La transition à l'IFRS 16 le 1^{er} septembre 2018 a eu une incidence sur la perte nette et la perte nette par action de base et diluée. Se reporter aux rubriques correspondantes du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur l'incidence de la transition à l'IFRS 16.

²⁾ La somme de la perte nette par action, de base et diluée, par trimestre pourrait ne pas équivaloir à la perte nette par action, de base et diluée, depuis le début de l'exercice du fait que les chiffres ont été arrondis.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les							
	28 févr. 2019 ¹⁾	30 nov. 2018 ¹⁾	31 août 2018	31 mai 2018	28 févr. 2018	30 nov. 2017	31 août 2017	31 mai 2017
Produits	36 593 \$	29 617 \$	21 371 \$	22 223 \$	15 673 \$	11 236 \$	7 488 \$	6 428 \$
Crédits renversés sur comptes annulés	(638)	—	—	—	—	—	—	—
Incitatifs et crédits	10 580	7 488	4 441	3 943	3 167	2 039	1 221	1 108
Ventes de marchandises brutes	46 535 \$	37 105 \$	25 812 \$	26 166 \$	18 840 \$	13 275 \$	8 709 \$	7 536 \$

¹⁾ La transition à l'IFRS 16 le 1^{er} septembre 2018 a eu une incidence sur la perte nette et la perte nette par action de base et diluée. Se reporter aux rubriques correspondantes du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur l'incidence de la transition à l'IFRS 16.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare son budget et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Pour l'exercice qui sera clos le 31 août 2019, les pertes d'exploitation attendues qui seront imputables à la croissance continue du nombre d'abonnés actifs de la Société et aux dépenses d'investissement devraient réduire le solde de trésorerie de la Société et sa situation de trésorerie par rapport au 28 février 2019, en l'absence d'un financement supplémentaire. D'après nous, les fonds en caisse de la Société et la capacité de financement fourniront les sources adéquates de liquidités afin de satisfaire aux exigences à court terme, de financer les dépenses d'investissement prévues ainsi que toutes pertes d'exploitation.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie de même qu'aux montants à recevoir inclus dans les autres actifs courants. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. Nous sommes d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société traite avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord.

RISQUE D'ENTREPRISE

Il y a lieu de consulter la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2018 que l'on retrouve sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com pour une analyse plus poussée des facteurs de risque de la Société.

EXIGENCES ADDITIONNELLES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT

La Société pourrait devoir avoir recours à du financement additionnel dans l'avenir pour atteindre les objectifs énoncés à la rubrique « Perspectives financières » du présent rapport de gestion, du fait de la croissance réalisée et attendue du nombre d'abonnés actifs, de l'investissement prévu dans les activités, les services logistiques, l'automatisation et la technologie, et de la possibilité qu'elle inscrive encore des pertes d'exploitation.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

À l'heure actuelle, la Société n'a aucun arrangement hors bilan qui a ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence actuelle ou future sur sa situation financière, les variations des produits et des charges, les résultats d'exploitation, la situation de trésorerie, les dépenses d'investissement ou les sources de financement d'importance. Les arrangements hors bilan de la Société consistent seulement en des obligations au titre de contrats de location simple d'une durée de 12 mois ou moins et portant sur des actifs de faible valeur qui ne sont pas significatifs.

INSTRUMENTS FINANCIERS

POLITIQUE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

La Société investit son excédent de trésorerie dans des placements comportant diverses échéances qui sont choisis en fonction du calendrier prévu des placements ou des dépenses devant être engagées pour les activités poursuivies.

DÉRIVÉS

La Société n'a conclu aucun dérivé au cours du trimestre clos le 28 février 2019.

CLAUSES RESTRICTIVES DE NATURE FINANCIÈRE

Comme il en est question à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion, la facilité de crédit garantie de la Société comprend des clauses restrictives de nature financière pouvant limiter la capacité de la Société de conclure des transactions ou de saisir des opportunités d'affaires. Au 28 février 2019, la Société respectait ces clauses restrictives de nature financière.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 4 avril 2019, la Société avait 57 844 457 actions ordinaires émises et en circulation, 2 827 015 options sur actions en circulation et 405 002 options de rémunération de mandataires en circulation.

Pour un complément d'information à propos des options de rémunération de mandataires et des options sur actions, il y a lieu de se reporter respectivement à la note 14.1 des états financiers audités annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2018 et à la note 14 des états financiers intermédiaires résumés de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019.

UTILISATION DU PRODUIT TIRÉ DES APPELS PUBLICS À L'ÉPARGNE

Le 7 mai 2018, la Société a réalisé un appel public à l'épargne et a émis 4 000 000 d'actions ordinaires pour un produit net de 9,1 millions de dollars.

Le tableau qui suit compare l'utilisation du produit estimée figurant dans le prospectus simplifié définitif de la Société daté du 2 mai 2018 avec l'utilisation du produit réelle au 28 février 2019.

(en milliers de dollars canadiens)	Utilisation du produit réelle	Utilisation du produit estimée	Écart
Expansion dans l'Ouest canadien	3 657 \$	4 000 \$	(343) \$
Automatisation des processus	1 711	2 000	(289)
Expansion de l'offre de produits et développement de nouvelles solutions de repas	1 037	1 000	37
Fonds de roulement et fins générales de l'entreprise	2 669	2 087	582
Total du produit net	9 074	9 087	(13)
Frais d'émission d'actions	926	913	13
Produit brut	10 000 \$	10 000 \$	– \$

Le 22 février 2019, la Société a réalisé un appel public à l'épargne dans le cadre duquel elle a émis 6 019 212 actions ordinaires pour un produit net de 19,6 millions de dollars (compte tenu du produit de l'exercice de l'option de surallocation de 1 million de dollars). Au 28 février 2019, aucune partie du produit tiré de l'appel public à l'épargne réalisé le 22 février 2019 n'a été utilisée.

INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a qu'un secteur isolable étant donné que ses principales activités s'articulent autour du développement et de la prestation de service sur le marché canadien des solutions de repas à domicile.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement des états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales estimations comptables et hypothèses de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019 sont les mêmes que celles qui s'appliquaient aux états financiers audités annuels pour l'exercice clos le 31 août 2018, à l'exception des jugements importants et des principales sources d'incertitude liés à l'application de l'IFRS 16 et de l'IFRS 15, qui sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers intermédiaires résumés de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019.

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

IFRS 16

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté par anticipation l'IFRS 16, *Contrats de location*, en appliquant la méthode rétrospective modifiée. Par conséquent, les chiffres correspondants des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Ainsi, les chiffres correspondants au 31 août 2018 et pour l'exercice clos à cette date ainsi que pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2018 n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés selon l'IAS 17, *Contrats de location*, (« IAS 17 ») et l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*.

L'IFRS 16 précise la méthode qui doit être employée pour comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location. La norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs.

Pour un complément d'information sur la méthode spécifique selon laquelle la Société applique l'IFRS 16 et sur l'incidence de cette transition, il y a lieu de se reporter à la note 4 afférente aux états financiers intermédiaires résumés de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019.

IFRS 15

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à l'aide de la méthode de l'effet cumulatif. L'effet de l'adoption de cette norme a été comptabilisé le 1^{er} septembre 2018, soit la date de la première application. Par conséquent, les chiffres correspondants au 31 août 2018 et pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2018 n'ont pas été retraités.

L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité*. La norme préconise un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients et deux méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires : à un moment précis ou au fil du temps. Le modèle consiste en une analyse en cinq étapes des transactions axée sur les contrats et visant à déterminer si, à quel montant, et quand les produits des activités ordinaires sont comptabilisés. Aux termes de l'IFRS 15, les produits sont comptabilisés lorsqu'un client obtient le contrôle des biens et services. L'exercice d'un jugement est nécessaire pour déterminer le moment du transfert du contrôle, que ce soit à un moment précis ou au fil du temps.

La Société tire des produits de la vente de solutions de repas. L'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence sur les méthodes comptables employées par la Société pour comptabiliser ses produits, car en vertu de l'IFRS 15 et de normes antérieures, la Société comptabilise les produits au moment de la livraison des solutions de repas.

Pour un complément d'information sur la méthode spécifique selon laquelle la Société applique l'IFRS 15 et sur l'incidence de cette transition, il y a lieu de se reporter à la note 4 afférente aux états financiers intermédiaires résumés de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019.

IFRS 9

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018, la Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

L'IFRS 9 précise les exigences portant sur la comptabilisation, l'évaluation, la dépréciation, la décomptabilisation et les règles générales de comptabilité de couverture. Cette norme simplifie le classement d'un actif financier, au coût amorti ou à la juste valeur, et exige qu'une seule méthode de calcul de la dépréciation soit utilisée. La méthode prévue s'appuie sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers dans le cadre de son modèle économique et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La norme inclut également des directives sur le classement et l'évaluation des passifs financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts de garantie et les montants à recevoir qui étaient auparavant classés comme des prêts et créances en vertu de l'IAS 39 sont classés comme des actifs financiers ultérieurement évalués au coût amorti selon l'IFRS 9. Il n'y a aucun changement quant à l'évaluation initiale des actifs financiers de la Société.

Les créiteurs et charges à payer et la dette à long terme qui étaient auparavant classés comme autres passifs financiers en vertu de l'IAS 39 sont classés comme des passifs financiers ultérieurement évalués au coût amorti selon l'IFRS 9. Il n'y a aucun changement quant à l'évaluation initiale des passifs financiers de la Société.

La transition à l'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur l'état intermédiaire résumé de la situation financière de la Société au 1^{er} septembre 2018.

Pour un complément d'information sur la méthode spécifique selon laquelle la Société applique l'IFRS 9 et sur l'incidence de cette transition, il y a lieu de se reporter à la note 4 afférente aux états financiers intermédiaires résumés de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2019.

RÉCENTES PRISES DE POSITION COMPTABLE

Aucun changement n'est survenu à ce chapitre, il y a donc lieu de se reporter aux états financiers audités annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2018.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément au Règlement 52-109, *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière (les « dirigeants signataires ») qui font un rapport sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du trimestre et du semestre clos le 28 février 2019, aucun changement n'est survenu au niveau des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu une incidence importante, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il pourrait y avoir une incidence importante, sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.